

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

- Participer à la **formation intellectuelle** des élèves en **science économique**, en **sociologie** et en **science politique**
- contribuer à la **formation civique** des élèves grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la **participation au débat public** sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.

Pour les élèves qui :

- s'intéressent aux questions d'actualité
- veulent mieux comprendre la société dans laquelle nous vivons
- aiment débattre de façon rigoureuse

Les SES permettent de :

- comprendre les phénomènes économiques et sociaux contemporains
- comprendre le fonctionnement de la démocratie
- participer au débat public de façon éclairée

- Préparer les élèves à la **poursuite d'études post-baccalauréat** et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur

- **CPGE** (classe préparatoire aux grandes écoles), économiques et commerciales, lettres et sciences sociales
- **Classe Prépa ENS** (école normale supérieure), D1 droit, D2 économie
- **IEP : Science Po Paris** + 7 IEP de Province
- **Formations Universitaires** : nombreuses licences possibles, économie et gestion, droit, AES, sciences sociales...
- Les **BTS** (brevet de technicien supérieur) dans différents domaines : commerce international, comptabilité et gestion, tourisme, banque, assurance...
- Les **DUT** (diplômes universitaires de technologie) dans différents domaines : gestion des entreprises et des administrations, carrières juridiques, techniques de commercialisation...
- Les **Ecoles spécialisées** : **écoles supérieures de commerce et management**, journalisme, communication, expertise comptable, écoles paramédicales et du secteur social